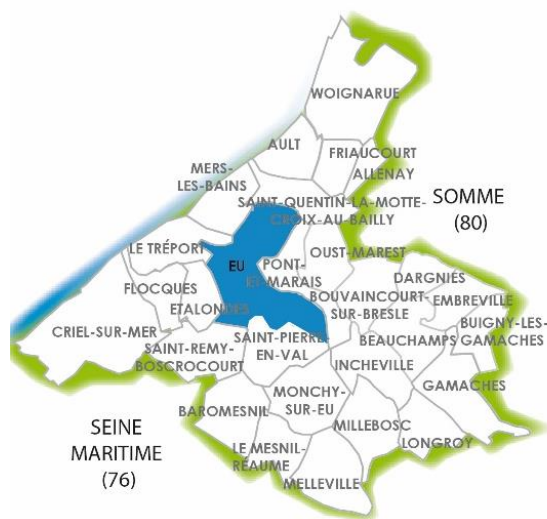
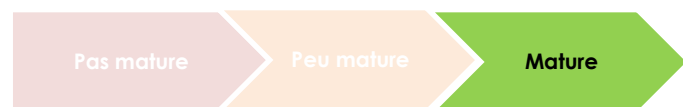


Axe 2 : Favoriser un développement économique équilibré artisanal et commercial

Taxe sur les locaux commerciaux vacants

Degré de maturité



Calendrier de l'opération



Contexte	<p>La commune d'Eu fait face à une rupture du linéaire commerçant dans son centre-ville. Les rues commerçantes comme la rue Paul Bignon comportent un nombre significatif de locaux vacants, et de même pour d'autres artères commerçantes. Le prix élevé des loyers de locaux commerciaux est un frein à l'établissement de nouveaux commerces. La présence systématique de vitrines vides dans le centre-ville de la commune d'Eu n'attire pas les promoteurs et éventuels acheteurs. L'image qui ressort du centre-ville est donc celle d'un linéaire commerçant très étendu et morcelé, qui fragilise un parcours marchand.</p> <p>Dans le contexte du programme Petite Ville de Demain, la collectivité s'est dotée d'une politique de développement commercial afin de pallier ce manque de dynamisme.</p>
Description générale	<p>La taxe sur les locaux commerciaux vacants est le volet coercitif de la politique commerciale de la commune. Ce projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les locaux commerciaux en centre-ville (depuis au moins 2 ans) - Identification des locaux vacants problématiques pour le dynamisme du centre-ville - Transmission des données aux services de la DGFIP (direction générale des finances publiques) - Vote au conseil municipal en vue de l'instauration de la taxe, basée sur la valeur cadastrale locative (tarif évolutif sur 3 ans)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aboutir à une résolution rapide des situations de blocage - Remise sur le marché des locaux commerciaux vacants - Revitalisation commerciale en cœur de ville - Renforcement du linéaire commerçant
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des locaux commerciaux vacants en collaboration avec les services de la DGFIP (2023) - Vote en conseil municipal pour l'instauration d'une taxe (avril 2023) - Détermination du montant de la taxe (avril 2023)
Intervenants	<p>Maître d'œuvre : Mairie de Eu</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DGFIP

	- Nouvelles marges (bureau d'étude)
Budget global	Financement de l'étude par la Banque des Territoires